

Le #MoisSanTabac, c'est quoi ?

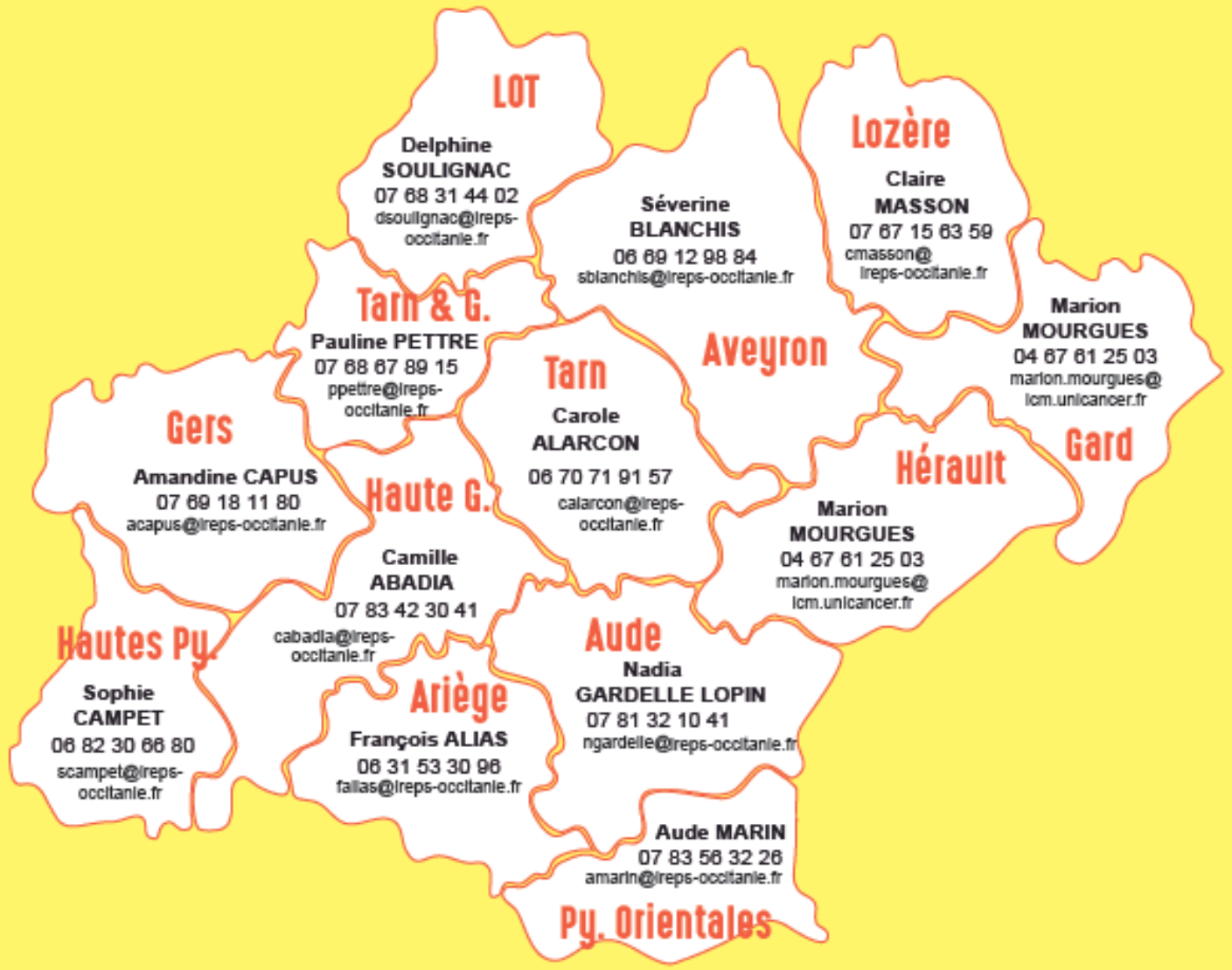
Après deux premières éditions réussies en 2016 et 2017, Santé Publique France renouvelle l'opération #MoisSansTabac en 2018. Inspiré de la campagne anglaise « Stoptober » lancée par Public Health England, le #MoisSansTabac est un **défi collectif national** qui vise à **inciter et accompagner tous les fumeurs volontaires dans leur démarche d'arrêt du tabac**, via des actions de communication et de prévention de proximité.

L'opération commence le 1er novembre et dure 30 jours.

L'Occitanie est l'une des régions où la prévalence tabagique est la plus élevée (30%)

A partir de fin septembre 2018 : commande gratuite des outils de communication auprès de Santé publique France en créant un compte sur le site partenaires-mois-sans-tabac.tabac-infoservice.fr. Les délais moyens de livraison sont de 10 jours.

Pour les partenaires ayant des besoins importants d'outils, merci de vous rapprocher de l'ambassadeur régional avant le 1er septembre 2018 (Marion MOURGUES).



Contacts régionaux

Damien FORSANS (ARS Occitanie)
Chargé de programme du pôle prévention et promotion de la santé, direction de la santé publique
05 34 30 24 59 | damien.forsans@ars.sante.fr

Marion MOURGUES (Epidaure - ICM)
Ambassadrice régionale #MoisSansTabac
04 67 61 25 03 | marion.mourgues@icm.unicancer.fr

Devenir acteur ou partenaire

Tout le monde peut participer!

Toutes les structures, publiques comme privées et les professionnels libéraux peuvent participer au **#MoisSansTabac** : associations, collectivités territoriales, entreprises, établissements de santé, établissements scolaires, institutions, structures sociales et médico-sociales, etc.

Etre acteur

Etre un relais de la campagne à l'aide des outils génériques mis à disposition par Santé Publique France

- **Outils non modifiables***
- **Aucun accord préalable nécessaire**

Etre partenaire

Etre une ressource privilégiée et personnaliser les outils de l'opération

- **Outils personnalisables avec votre logo*** (affiches, bâches, oriflammes)
- **Accord préalable de l'ambassadeur régional et signature d'une charte**

Pourquoi participer ?

Consolider un véritable réseau d'acteurs et de partenaires pour augmenter la visibilité de la campagne au niveau loco-régional.

Atteindre les fumeurs et leur entourage sur leurs milieux de vie et créer un environnement propice à l'arrêt du tabac.

Mettre en place des actions

Pour la troisième année consécutive, **Epidaure, le département Prévention de l'ICM**, a été nommé Ambassadeur du **#MoisSansTabac** sur la région Occitanie.

Communiquer auprès des publics

Recueil des attentes et besoins

Mobilisation de personnes reconnues

Création et diffusion d'outils et supports imprimés

Organiser des actions collectives

Organisation d'événements

Soutenir les fumeurs dans leurs tentatives d'arrêt

Mobilisation de personnes ressources

Mise en place d'animations collectives